



Wallonie : la trajectoire socio-économique, résolument

Collège régional de Prospective de Wallonie

Namur, le 7 mars 2017

Une nouvelle salve d'attitudes incompréhensibles et de dysfonctionnements vient saccager l'image du politique ainsi que de la Wallonie, et, par-delà, saper les bases de notre régime démocratique. L'opinion est sidérée – l'opinion wallonne singulièrement, même si les comportements contestables de quelques-uns ne se limitent pas à la Wallonie pas plus qu'ils ne la résument –. Nous partageons cet émoi. D'une part pour des raisons éthiques : l'argent public doit, en effet, être utilisé exclusivement à des fins servant le bien commun et l'intérêt général et ne peut en aucun cas permettre de créer des rentes de situation sans relation avec un travail presté ou une responsabilité assumée. D'autre part, les comportements de quelques-uns jettent le discrédit sur l'ensemble de la classe politique alors même qu'il y a une forte attente vis-à-vis d'elle parmi une partie importante de la population .

Au-delà des corrections et des transformations indispensables à apporter aux modalités et aux règles de gouvernance, nous appelons à une mobilisation générale des responsables politiques, sociaux, économiques et des acteurs de la société civile pour que les énormes défis sociaux et économiques de la Wallonie, qui restent béants, puissent se combler. En particulier, nos dirigeants politiques de tous niveaux doivent montrer l'exemple en se centrant sur la mobilisation des ressources dont ils sont responsables pour créer le contexte dans lequel chacun peut obtenir un minimum de bien-être et exprimer son potentiel personnel.

« Nous », c'est qui ? Quelques citoyens, qui se plaisent à réfléchir ensemble, dans leur diversité, en toute liberté, et totalement désintéressés, aux pistes d'avenir de la Wallonie et à la manière d'en préparer les fondements au regard de ses grandes capacités potentielles. Des citoyennes et des citoyens qui se réunissent en un Collège régional de Prospective de Wallonie, fondé en 2004, et/ou dans un groupe de travail dédié depuis 2016 à l'étude de trajectoires wallonnes à l'horizon 2036. C'est pourtant un terme bien plus court, puisant donc dans l'actualité délétère, qui nous incite à publier ces lignes ¹.

Une Wallonie en transformation

Aujourd'hui, les membres du Collège mesurent les efforts qui ont été réalisés, à différents niveaux institutionnels : pour prendre en charge les compétences en cours de transfert, pour répondre aux nouveaux enjeux de la globalisation économique et financière, pour

¹ En 2011, des membres du Collège ont lancé un appel afin que les compétences transférées à la Région, dans un contexte budgétaire difficile, se traduisent par des choix structurants qui puissent consolider un meilleur avenir. Ce texte rappelait en outre que la Wallonie ne se métamorphoserait jamais si elle faisait porter cette responsabilité sur ses seuls élus et uniquement sur le secteur public, mais aussi que nous étions toutes et tous concernés par cette transformation. C'est pourquoi le Collège invitait les Wallonnes et les Wallons à fonder un véritable contrat sociétal portant sur les conditions du "vivre ensemble". *Appel pour un contrat sociétal wallon*, dans *La Libre*, 4 mars 2011. http://www.college-prospective-wallonie.org/Appel_Contrat-societal.htm - Quelques semaines avant le début de la présente législature 2014-2019, le Collège régional de Prospective de Wallonie avait proposé quelques principes destinés à guider l'élaboration et la mise en œuvre de la Déclaration de politique régionale : la construction d'un plan intégré de développement régional, avec un budget de législature qui s'inscrit dans le programme de stabilité de la Belgique en Europe, la mise en œuvre d'un projet de développement véritablement durable, fait d'innovations, de citoyenneté et d'ouverture démocratique, ainsi que son évaluation par le Parlement de Wallonie. *Principes destinés à guider l'élaboration et la mise en œuvre de la prochaine déclaration de politique régionale de Wallonie*, Namur, Collège régional de Prospective de Wallonie, 27 mai 2014.

appréhender les crises structurelles de l'éducation - au travers notamment d'un projet de Pacte d'excellence pour l'enseignement -, pour porter une attention nouvelle à la politique culturelle, pour se saisir des questions de transitions dans les modèles de production et de consommation, notamment dans le domaine énergétique, pour dépasser les clivages dans l'enseignement supérieur ainsi que dans le monde de la santé. Autant de réponses potentielles aux défis que nous avons identifiés pour refonder le projet régional wallon. Ainsi, le Plan Marshall et la stratégie de spécialisation intelligente, le développement des Pôles de compétitivité, les programmes *Creative Wallonia* et *Digital Wallonia*, les dynamiques des Centres de compétences, celles des Bassins d'Enseignement qualifiant Emploi Formation, le goût croissant des Wallonnes et des Wallons pour l'esprit d'entreprendre, les efforts pour favoriser une meilleure transmission des entreprises, les groupements d'entreprises à l'exportation, les mutualisations entre les universités et les autres établissements d'enseignement supérieur dans les Pôles académiques, etc., toutes ces initiatives transforment progressivement la Wallonie et l'orientent vers des performances meilleures.

Au-delà de ces enjeux, notre attention reste fondamentalement tournée vers trois défis essentiels déjà identifiés dans le second appel du Collège au printemps 2014 : notre incapacité de réduire les écarts entre les citoyens dans l'accès à l'emploi de qualité grâce à l'instauration d'une trajectoire de croissance durable, de même que notre inefficacité à réformer la gestion et la gouvernance publiques, tant dans leurs processus politiques et délibératifs que dans le rôle d'acteur à donner à l'administration régionale, et, enfin, la difficulté de bâtir une solidarité wallonne forte prenant appui sur la diversité des acteurs, des citoyens, des entreprises et des territoires constituant la Wallonie.

Un légitime désarroi à dépasser, une confiance à restaurer

Voici plus de dix ans, le Collège régional de Prospective a étudié les problèmes de gouvernance afin d'en tirer des enseignements pour les comportements futurs en Wallonie. Il avait constaté que les valeurs positives ainsi que les bonnes pratiques existaient déjà, mais qu'il importait de les généraliser. Dans le contexte que nous connaissons, nous nous réjouissons que le Parlement de Wallonie se soit saisi de ces enjeux avec volontarisme, c'est-à-dire avec la ferme intention de comprendre les déviations actuelles, d'y mettre fin définitivement et d'empêcher à l'avenir de nouveaux dysfonctionnements de cette nature.

Dans la crise de confiance qui se manifeste aujourd'hui entre les citoyen-ne-s et leurs représentants politiques, nous voulons dépasser un légitime désarroi. Nous exprimons ainsi une vive inquiétude devant le risque de voir ces questions occulter ou même affaiblir la priorité principale qui reste le redéploiement de la Wallonie. Il n'est pas besoin de multiplier les constats et les diagnostics ou de plaider longuement pour observer que les résultats des politiques actuelles ne sont pas à la hauteur des espoirs et des ambitions qui étaient hier et qui restent collectivement les nôtres². De même, il nous paraît inutile de rechercher les responsabilités ailleurs que dans notre propre incapacité à avoir pu, jusqu'ici, mobiliser suffisamment de moyens humains et budgétaires nous permettant de déclencher une dynamique assez puissante pour concrétiser la trajectoire souhaitée. Notre espoir déterminé est d'accélérer les réponses socio-économiques à une situation que nous constatons périlleuse, mais que nous savons pouvoir redresser, grâce à nos nombreux atouts mais aussi grâce à une gouvernance améliorée qui constituera un des leviers de ce redéploiement.

² Voir notamment la convergence des analyses : *Regards sur la Wallonie 2016*, Liège, CESW, Juin 2016. - *Etudes sur la situation de l'entreprise, Portrait des Entreprises en Wallonie, Evolution*, Wavre, UWE, 08/2016. - *Séries statistiques du marché du travail en Wallonie*, Namur, IWEPS, Décembre 2016. - *Communiqué de presse du 10 février 2017 relatif aux comptes régionaux*, Bruxelles, Banque nationale, Institut des Comptes nationaux, 4 p. - Paola ANNONI, Lewis DIJKSTRA & Nadia GARGANO, *The EU Regional Competitiveness Index 2016*, WP02/2017, European Commission, Regional and Urban Policy, 2017. - *Rapport sur l'économie wallonne 2017*, Namur-Liège, SOGEPA - SPW-DGO6 - IWEPS, Février 2017.

Un point de rupture positif

Au-delà du passage à une gouvernance plus exigeante, il s'agit en effet de concevoir ce chantier comme une occasion de bifurcation majeure où la Wallonie s'oriente vers une trajectoire dans laquelle nos entreprises produisent suffisamment de valeur ajoutée pour parvenir à une harmonie sociale, rendant confiance et assurant un minimum de bien-être pour toutes et tous. Même si ce développement peut être multiforme, c'est-à-dire alliant compétitivité classique, attractivité, ouverture et performance internationales, économie circulaire, inscription dans la société de la connaissance et l'économie sociale, il est indispensable qu'il dégagne des excédents. Le rétablissement des équilibres sociaux et territoriaux est tout aussi impérieux, ainsi qu'un investissement productif important dans la recherche, l'innovation et la formation.

Ainsi, nous avons la conviction d'être parvenus à ce point de rupture positif où, ayant atteint un palier, nous voyons se dégager un nouvel horizon vers lequel nous pouvons tracer des chemins plus prometteurs. La loi de financement nous a donné le rythme de ce nouveau trajet puisque chaque année nous rapproche de l'échéance du maintien du mécanisme de transition dont bénéficie la Wallonie : à partir de 2024, les montants de cette solidarité fédérale, jusqu'ici encore préservée, diminueront chaque année de 10% pour disparaître et se résorber en 2034. La question que nous nous posons réside donc dans notre capacité à retrouver les moyens nécessaires au bien-être citoyen. Les réponses apportées ne seront que collectives et fondées sur les méthodes simples que nous ne cessons de préconiser depuis au moins trois législatures, mais qui paraissent si difficiles à mettre en œuvre : la gouvernance délibérative, l'engagement écosystémique et la contractualisation. Il est en effet nécessaire que l'ensemble des acteurs des différents horizons s'associent et coopèrent autour d'objectifs communs. C'est l'idée fondamentale de l'implication des acteurs dans un Pacte Commun pour la Wallonie, fondant lui-même un Pacte industriel, un Pacte social et un Pacte territorial³. On peut évidemment en ajouter d'autres, à commencer par le *Pacte d'Excellence pour l'Enseignement* et le *Pacte pour l'Emploi et la Formation*, mais aussi : un Contrat de lutte contre la pauvreté et la dislocation sociale, un Contrat pour la santé, etc. Les uns et les autres pouvant d'ailleurs s'intégrer. Qu'y placer ? des politiques collectives - c'est-à-dire à la fois publiques et privées - ambitieuses, qui restaurent la confiance : une meilleure adéquation des formations aux parcours individuels et collectifs, un meilleur écosystème pour les entreprises et les innovateurs, un paysage démocratique et administratif plus simple et plus lisible, des modes de gouvernement qui rendent le contrôle aux parlementaires et clarifient leurs choix par rapport aux citoyens, une pédagogie plus grande des enjeux et des choix politiques, ainsi que des réponses rapides et efficaces à la dislocation sociale qui frappe les forces vives et en particulier la jeunesse de Wallonie.

Cette mobilisation et cette association des acteurs autour de projets partagés concrétiseront la forme de gouvernance dont la Wallonie a besoin pour poursuivre le redressement entamé. Porteuse de comportements nouveaux des acteurs des mondes publics, privés et associatifs, elle sera l'expression d'une culture politique du XXI^e siècle et la condition d'un développement durable pour les Wallonnes et les Wallons.

(s) Alain Beele, Laurent Bosquillon, Dominique Cabiaux, Bernard Caprasse, Luc Chefneux, Caroline Decamps, Philippe Destatte, Jean-Louis Dethier, Bernard Fierens Gevaert, Michel Foret, Pierre Gustin, Florence Hennart, Jean-Yves Huwart, Bernard Keppenne, André Lambert, Dominique Loroy, Pierre-Yves Maniquet, Bernadette Mérenne-Schoumaker, Michel

³ Ces méthodes ont été rappelées et précisées lors des travaux de la Commission Zénobe 2 sous la direction d'Edouard Delruelle, à l'initiative du ministre Jean-Claude Marcourt. E. DELRUELLE coord., *Un Pacte pour la Wallonie. Le redressement socio-économique de la Wallonie : l'affaire des citoyens*, p. 7. <http://edouard-delruelle.be/wp-content/uploads/2014/02/Un-pacte-pour-la-Wallonie.pdf>

Molitor, Basilio Napoli, Jacques Pélerin, Paul Piret, Philippe Suinen, Philippe Toint, Michaël Van Cutsem, Christian de Visscher ⁴

⁴ Les signataires, membres du Collège régional de Prospective de Wallonie et/ou du Groupe Trajectoires, qui lui est associé, ne s'engagent ici qu'à titre personnel et non au titre des institutions, entreprises ou organisations dont ils font ou ont fait partie.